

Projet d'école 2018/2022

AXE 3 : LES OUTILS DE L'ÉVALUATION ET DU SUIVI DE LA DIFFICULTE SCOLAIRE

Objectif 1 – Concevoir des outils qui évaluent objectivement ;

- les acquis des élèves à trois moments de la scolarité élémentaire (l'avant CE, l'avant CM, l'avant 6ème)
- la difficulté scolaire afin qu'ils puissent la traiter

Objectif 2 – Utiliser ces outils afin que l'équipe enseignante ;

- conserve la mémoire des actions mises en œuvre à destination des élèves en difficulté
- procède aux ajustements nécessaires dans leurs pratiques pour améliorer les résultats des élèves

FA	Actions prévues	Indicateurs retenus permettant d'évaluer l'efficacité des actions prévues	Référence au socle commun de connaissances, de compétences et de
3.1	Mettre en place, à trois moments de la scolarité élémentaire (l'avant CE, l'avant CM, l'avant 6ème), une photographie objective des acquis de la cohorte correspondante en français et en mathématique afin d'ajuster et rendre plus efficace les enseignements.	Elaboration du protocole d'évaluation de l'avant CE. Ajustement les protocoles CE et CM au regard de la première version déjà mise en place sur l'année scolaire 2016-2017. Exploitation et analyse des résultats pour chaque année scolaire, afin d'ajuster les enseignements de cycles et suivre l'évolution d'une cohorte donnée.	
3.2	Mettre en place un outil de compilation permettant de suivre et d'archiver les dispositifs d'aide des élèves en difficulté.	Archivage des données (PPRE, PAP, APC, signalement Rased, fiches d'incident, suivi particulier extérieur...) pour les élèves rentrant dans ces dispositifs et classifiés par niveau dans un classeur muni d'intercalaires (classes) . Ces fiches monteront au fil de la scolarité	²

		<p>des élèves concernés.</p> <p>On consacrera une couleur particulière pour les PPRE, une autre pour les PAP, etc....</p>	
--	--	---	--